

## **Regrouper des sites distants avec le haut débit**

Ce cabinet d'experts comptables, d'audit et de conseil est présent sur 5 sites dans deux régions : Rhône-Alpes (Lyon, Grenoble, Neuville sur Saône) et l'Île de France (Paris et Auvers sur Oise). Ces bureaux permettent le suivi de la clientèle de proximité. Le groupe compte aujourd'hui 105 personnes et environ 2300 clients.

L'objectif du projet était de fournir le même niveau de ressources informatiques (logiciel, capacités de stockage, débit des liaisons) à chaque salarié, où qu'il soit. La stratégie retenue a été de concentrer les ressources informatiques sur un même site, et de relier les sites distants avec des liaisons haut débit

La mise en place d'un portail commun a permis de faire évoluer le site de la société : en effet, il s'agissait de proposer une large gamme de services aux clients du cabinet via ce site portail, et d'avoir les capacités techniques et matérielles de créer des communautés professionnelles avec le client et entre les clients eux-mêmes avec la mise en relation d'avocat, juristes, comptables etc....

Ce portail permettra aussi de proposer une prestation de service de traitement de la paye : aujourd'hui la préparation de la paye est communiquée par fax. Avec une connexion Internet, les données parviendront directement grâce à une saisie dans une application mise à la disposition des clients, via Internet.

Enfin, la mise en place de ce réseau a permis à l'entreprise de bénéficier de la visioconférence : la réunion des huit associés se tient désormais beaucoup plus facilement par ce moyen. Ceci doit également permettre d'ouvrir de nouvelles possibilités d'organisation pour la société, de recourir à de nouvelles ressources humaines, par exemple grâce à la mise en place de télétravail. Ce travail distant pourrait être organisé en toute sécurité car le réseau de la société ne transite plus via Internet mais grâce à un réseau privé et sécurisé.